

Rappel des charges de l'EPIC payées par la mairie en 2022,2023 et 2024

Fonctionnement		2022	2023	2024
	Transport canons à neige :	600		
	Assurance (usine à neige / dépôt explosif / garage de la station / MGV)	1000	1000	1000
	Forfaits propriétaires	8243	7703	6294
	Remboursement PGE	47200	40000	40000
	Semaine supplémentaire	11378	11314	0
	Subvention exceptionnelle		60000	
	Navettes	54952	38027	44400
Amortissements/investissement				
	Remplacement PC	1680		
	Catex		35777 (Hors Taxes)	56642 (Hors Taxes)
	Télésiège			33000
Prêt capital et intérêts :				
	Retenue collinaire	28172	16898 *	28163
Charges supplétives				
	Loyer sur 12 mois MGV (chauffage,eau et électricité compris)	12000	12000	12000
	Salaire 4h par semaine pour la direction administrative EPIC	5317	5317	5317
Total		170542	228036	226816

- L'échéance de décembre 2023, 5628 euros sera imputée sur 2024

Le total pour 2023 est donc de près de 228 000 euros (en ne considérant que le prix Hors Taxes pour le Catex) soit 232.69 euros par logement.

Pour 2024 l'addition dépassera 227 000 euros, compte tenu des dépenses déjà engagées.